



COMMUNIQUE DE PRESSE Paris, 27 mars 2019

« Cause Majeur ! » : la société civile lance un collectif pour soutenir la cause des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Alors que la question des jeunes majeurs revient sur le devant de la scène politique et médiatique – avec dernièrement la mission sur les « bonnes pratiques » confiée par Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat à Protection de l'Enfance, à Brigitte Bourguignon, par ailleurs auteure d'une proposition de loi sur le sujet. –, plus de 15 associations et personnalités qualifiées ont décidé de constituer un collectif de plaidoyer pour soutenir la cause des jeunes majeurs. Le collectif veillera à moyen et long terme à ce que les annonces politiques sur les jeunes majeurs soient véritablement mises en place, et que la question de l'inclusion de ces jeunes dans la société devienne un axe central des politiques publiques.

Le lancement officiel du collectif de plaidoyer « Cause majeur ! » a eu lieu le mardi 26 mars 2019 au Conseil Economique, Social et Environnemental sous le parrainage d'Antoine DULIN, ancien Vice-Président du CESE et rapporteur de l'avis du CESE "Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance".

La difficulté de se construire un avenir après l'ASE ou la PJJ

Aujourd'hui, en France, plus de **300 000 enfants et jeunes bénéficient d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance et plus de 120 000 sont suivis au pénal**. A 18 ans, ils peuvent toutefois bénéficier d'une prolongation de leur prise en charge, sous la forme d'un « contrat jeune majeur » ou d'une protection judiciaire jeune majeur et ce, au mieux, jusqu'à leurs 21 ans.

Pourtant, cette prolongation de prise en charge via un contrat jeune majeur, devient dans les faits, de plus en plus difficile à obtenir auprès des conseils départementaux et leur durée est de plus en plus courte, de **3 à 6 mois**. La situation se dégrade et les conséquences en termes de pauvreté ne sont plus à démontrer : **25% des personnes sans domicile fixe sont passées par l'aide sociale à l'enfance, une proportion qui atteint même 40 % s'agissant des jeunes**¹.

Alors qu'ils ont dû faire face à un parcours éprouvant durant leur enfance et qu'ils comptent parmi les plus vulnérables, ils sont victimes d'une véritable injonction à l'autonomie dès le jour de leurs 18 ans et font face à de nombreuses difficultés : trouver un logement, devoir écourter leurs études scolaires ou s'orienter vers des études courtes pour vite trouver un emploi, éprouver une rupture brutale des liens éducatifs et affectifs, ne pas avoir le droit à l'erreur...

¹ INED, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », 2014

Depuis une dizaine d'années, des alertes sur les conditions de vie auxquelles sont confrontées ces jeunes majeurs sont régulièrement lancées. Pourtant, malgré les annonces politiques la situation devient de plus en plus préoccupante voire alarmante.

Pour une véritable inclusion des jeunes majeurs au sein de la société !

Le collectif qui milite pour une véritable inclusion des jeunes majeurs au sein de la société (c'est-à-dire que chacun y prenne et y trouve pleinement sa place) assurera une veille continue et un suivi de la mise en œuvre des politiques publiques annoncées sur ces questions.

« Face aux multiples annonces politiques, le collectif Cause Majeur ! veut fédérer les associations de protection de l'enfance et de jeunesse, les professionnels et les jeunes afin d'avancer ensemble sur ces questions et porter ses revendications et points de vigilance d'une même voix. »²

C'est pourquoi, le collectif militera pour :

- Une poursuite de l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes faisant l'objet de mesures de protection de l'enfance et de la jeunesse sans qu'il n'y soit mis fin à un âge couperet (actuellement à 18 ans et à 21 ans avec les contrats jeunes majeurs).
- Le maintien d'un soutien matériel et psycho-éducatif et un maintien des liens personnels et sociaux au moment du passage à l'âge adulte pour que les jeunes majeurs puissent faire face aux difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Un événement de lancement au CESE en présence de jeunes majeurs

Un événement ouvert à la presse, aux décideurs publics, aux professionnels

Mardi 26 mars 2019 de 18h30 à 20h au Conseil Economique, Social et Environnemental, plusieurs jeunes, associations, personnes qualifiées, membres du collectif, en présence de nombreuses personnalités, ont présenté les objectifs et les modalités d'actions du collectif.

- Antoine DULIN, parrain de l'événement, ancien Vice-Président du CESE, rapporteur de son avis "Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance", Léo MATHEY, Président de Repairs 75, ont accueilli les participants et présenté le contexte dans lequel s'inscrit ce collectif de plaidoyer
- Isabelle MORET, directrice générale et Florine PRUCHON, coordinatrice et responsable plaidoyer de SOS Village d'Enfants ont présenté la genèse et la démarche
- Nicolas TRUELLE, directeur des Apprentis d'Auteuil, Anthony IKNI, délégué Général du Forum Français de la Jeunesse, Jean Claude CORRAZA, directeur d'Essor 93 et personne qualifié, Mamédi DIARRA, président de Repairs 94, ont respectivement témoigné des raisons de leurs engagements et des importantes problématiques qui ont amené à la création de ce collectif.

A l'issue du débat avec les participants, les membres du collectif ont signé la Charte qui les engage.

² Florine PRUCHON, Coordinatrice du collectif.

Liste des membres actuels du Collectif Cause Majeur ! :



Association Nationale des Placements Familiaux - www.anpf-asso.org



Apprentis d'Auteuil – <https://www.apprentis-auteuil.org>



Citoyens et Justice – <https://www.citoyens-justice.fr>



Collectif Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant - <https://www.collectif-aede.org>



CEMEA - <https://www.cemea.asso.fr>



CNAPE - <https://www.cnape.fr>



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Fédération des acteurs de la solidarité - <https://www.federationsolidarite.org>



Fédération du scoutisme français - <https://www.scoutisme-francais.fr>



Forum Français de la jeunesse - <http://forumfrancaisjeunesse.fr>



France Parrainages - <https://www.france-parrainages.org>



Grandir Dignement - <https://www.grandirdignement.org>



Association nationale pour la promotion
et la défense de la presse d'initiative jeune

Jets d'Encre - <http://www.jetsdencre.asso.fr>



Repairs 75 - <https://www.adepape75.com>



Repairs 94 - <https://adepape94.wordpress.com>



SOS Villages d'Enfants - <https://www.sosve.org>



Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité - <http://www.unapp.net>



Union nationale inter-fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux -
<https://www.uniopss.asso.fr>



Premier think tank dédié aux jeunes & à l'éducation

Vers le Haut - <https://www.verslehaut.org>



Jean-Claude Corazza est Directeur de l'Essor 93



Mamédi Diarra est un ancien enfant placé, étudiant en droit à la Sorbonne, entrepreneur, élu local, président de l'association Repairs 94! et de l'association Appellation d'Origine Citoyenne, membre du comité d'animation du Forum Français de la Jeunesse, il est très engagé sur les question de jeunesse et de protection de l'enfance.



Philippe Fabry est Educateur, docteur en sciences de l'éducation et formateur à l'IRTS Paris Île-de-France.



Samah Jassim est une jeune en contrat jeune majeur, étudiante en droit et agrobusiness à l'IHEDREA et membre de l'association Repairs 75!



Lyes Louffok est un ancien enfant placé. Il a écrit le livre « Dans l'enfer des foyers ». Aujourd'hui, Lyes siège au Conseil National de la Protection de l'Enfance et il est membre du Comité Editorial du magazine d'Actualités Sociales Hebdomadaire (ASH).



Léo Mathey est Président de REPAIRS! 75, réseau d'entraide par les pairs pour les sortants de l'ASE



Mireille Verdier est Fonctionnaire territoriale à la retraite spécialisée dans la prévention et protection de l'enfance et de la jeunesse. Très engagée dans le secteur associatif en Seine-Saint-Denis, notamment au sein de Cap à Cité, association de prévention spécialisée et Idee93, association fédérant les 28 associations de protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis.